

RUBRIQUE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Prix SEMA, SEMA Jeunes et Tremplins Azur Assurances

Mardi 19 décembre, André Bédano, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône, a reçu les lauréats et lauréates des prix SEMA, SEMA Jeunes, Tremplins et Super Tremplins Azur Assurances : quatre artisans et deux lycéens ont été récompensés. Il s'agit d'Alban Guillard et Pierre Nicolis, maîtres verriers à St-Rémy, 1er prix départemental et lauréats du prix régional SEMA ; Denis Abellat, élève du Lycée Pasteur-Chapuis de

moyens, au travers de divers ateliers d'information, de découverte, de formation et de mise en relation.

Les prix SEMA et SEMA Jeunes, Tremplins et Super Tremplins Azur Assurances, accompagnent et valorisent les métiers d'art en complément, notamment, des Journées des métiers d'art. La priorité est de valoriser l'image des métiers artisanaux, des métiers d'art et de leur apprentissage

relatifs des Prix SEMA, SEMA Jeunes et Tremplins Azur Assurances. Aujourd'hui, nos quatre artisans et nos deux lycéens, font la fierté des 28 000 artisans des Bouches-du-Rhône. Et avec deux lauréats sur douze, notre département est le leader des « Tremplins Azur Assurances de l'Artisanat », organisés durant les Artisanales de Châteauneuf. Non, les artisans ne font pas partie du passé ! Bien au contraire ! Plus de 4 000 d'entre-



Marseille, 1er prix départemental SEMA Jeunes (notion de deux sièges de mariés), Marion Sédille, élève du même lycée, 2e prix départemental de la catégorie [bricolage d'une console marée]. Stéphane Amal, serrurier à Aix, 1er prix départemental Tremplin Azur Assurances et Anne-Laure Vourlet-Bouvard, cantinière à Marseille, 1er prix national Super Tremplin Azur Assurances, qui a notamment créé un jeu d'échecs provocant.

La CMA 13 coordonne la volonté des artisans de transmettre leurs savoirs et la volonté des jeunes de réussir leur insertion professionnelle. Elle y met tout son cœur et ses

supplis de tous, et bien sûr, auprès des jeunes. La CMA 13 place l'apprentissage comme priorité n°1 de son projet de mandature.

Pour André Bédano, « l'implication et le dynamisme de nos artisans démontrent l'effort actuel de la promotion de leurs savoir-faire. C'est pourquoi, la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône s'engage à leurs côtés dans son projet de mandature 2005-2010 « Favoriser Grand Âge ». Cette priorité se matérialise notamment par le soutien, l'accompagnement et l'encouragement à participer à des concours départementaux, régionaux et nationaux. Et le pari a été gagné au travers de nos lauréats et lau-

res préparant le futur en formant au moins un apprenti et tous souhaitent voir leur métier perdurer. Les 5 700 apprentis des Bouches-du-Rhône représentent l'avenir de l'artisanat. Les apprentis d'aujourd'hui sont nos artisans et chefs d'entreprise de demain. » Étaient présents autour du président : Colette Garcia, représentant l'inspecteur d'académie, Sébastien Colautti, représentant Azur Assurances, Jean-Frédéric Marchetti, président de la commission Métiers d'art, François Hedon, délégué régional des Ateliers d'art de France et l'ensemble des élus de la Chambre. Nos compliments à tous les lauréats.

Offre n° JA/452VZ/220

Psychogiste, conception et réalisation

Localisation : Bouches-du-Rhône
A céder cause retraite, fonds artisanal sans local. Clientèle exclusivement de municipalités des Bouches-du-Rhône. Accompagnement du repreneur. Affaire à développer.

Offre n° CO/930DA/293

Coiffure mixte

Localisation : Marseille (16)
A céder pour raisons personnelles, fonds artisanal avec local 70 m² dont salon rénové (sol 40 m² / sol) commercial sur les murs à rénover. Loyer 300 euros/mois. Clientèle fidèle + passage. Matériel complet en bon état. Emplacement à proximité parking, possibilité de développer l'activité esthétique.

Offre n° RA/158CB/207

Pâtisserie

Localisation : Arles
A céder pour raisons personnelles, fonds artisanal avec local 130 m² dont magasin 60 m² refait en 2004 + remise 80 m² + appartement 14 m². Possibilité vente des plats, du loyer 800 euros/mois TTC pour le magasin. Matériel complet, renouvelé en 2004. Faible concurrence. Parking.

Offre n° CO/930DA/295

Coiffure mixte

Localisation : Marseille (16)
A céder cause retraite, fonds artisanal avec local 60 m² dont salon rénové 70 m². Bail commercial sur les murs, loyer 1 200 euros/mois CC. Clientèle fidèle. Matériel complet en bon état. Emplacement dans quartier résidentiel à proximité métro et futur tramway.

Offre n° FL/524XZ/54

Fleuriste

Localisation : entre Aix-en-Provence et Marseille
A céder cause retraite, fonds artisanal avec local 100 m² dont magasin 100 m², bail commercial sur les murs, loyer 500,90 euros/mois. Clientèle fidèle de particuliers et de collectivités publiques. Faible concurrence. Emplacement au centre du village provincial avec parking à proximité.

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

des Bouches-du-Rhône
5, boulevard Pasteur 13295
Marseille cedex 03 Tél. 04 91 32 24 04

entreprises artisanales à céder